



L'INFO de Bellac



Ville de Bellac



Quels vœux pour 2025 ?

D'abord c'est à vous, individuellement, que nous allons souhaiter une très bonne année 2025, bonheur, santé, réussite...

Ensuite, nous espérons un monde plus fraternel, plus égalitaire qui bannirait les conflits armés.

Enfin, pour BELLAC souhaitons un bon budget qui va nous permettre(*) de réaliser les équipements, les services et les animations dont nous avons besoin pour assurer l'attractivité et le développement de notre cité.

Depuis plusieurs numéros de ce bulletin, nous déclarons que suite aux sacrifices et aux restrictions des premières années du mandat,

nous sommes sur la bonne voie. 2025 va nous montrer que nous avons eu raison d'être prudents et obstinés.

Après le Centre Culturel, la maison de Jean-Giraudoux, le bike park, la maison France services, un énorme programme d'assainissement et de voirie, le renouveau de l'animation, etc... ce sera la végétalisation du champ de foire, la halle marchande, les circulations douces et, espérons-le, l'agrandissement de la maison de santé.

Avec nos meilleurs vœux pour 2025.

Le maire, Claude PEYRONNET

(*) à la condition que la prochaine loi de finances ne vienne pas annihiler tous nos efforts.

Nota : Vous trouverez ci-joint le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs. Conservez le précieusement.

LA HALLE MARCHANDE

Certains dans ce bulletin ont écrit que la halle serait couverte de plastique.

La proximité de la Sous-Préfecture, monument classé, interdit l'installation de panneaux photovoltaïques. Il reste la solution de l'ardoise, de l'acier ou du verre. Nous avons choisi un matériau noble, le verre coloré.

Quant au financement, le projet de l'architecte est de 360 000 €.

Les subventions prévues :

Département -> 30 000 €,

Région -> 100 000 €,

Europe -> 100 000 €.



LA BANDE CYCLABLE DE LA RUE DES ROCHETTES

Il s'agit, chacun l'avait compris, d'un début qui s'inscrit dans un ensemble très cohérent de bandes cyclables par l'avenue René-Coty et l'avenue Charles-de-Gaulle.

Elle est précédée par la zone partagée de la première partie de cet axe (devant l'école, le gymnase, le stade, le CFPPA, le CCM, le restaurant scolaire, le camping), zone limitée à 20 km/h avec priorité aux piétons et possibilité pour les vélos de rouler à contre-sens.

Elle permet aux cyclistes qui veulent se rendre zone des Couchets d'éviter les dangers de la rue Pierre-Merlin.

Enfin nous attendons les propositions du bureau d'études "Mobilité" (financé par la banque des territoires) concernant la liaison Bellac / Peyrat -de-Bellac, c'est pourquoi la bande cyclable des Rochettes (qui nécessite encore quelques travaux) emprunte ensuite le cheminement situé entre Gamm'Vert et l'entreprise Brissiaud.

GYMNASE DES ROCHETTES CHANTIER PARTICIPATIF

Le club de basket de Bellac a réalisé, avec la mairie, un chantier participatif au gymnase des Rochettes.

Il s'agit de poser des panneaux OSB sur les murs pour assurer l'isolation phonique, énergétique et améliorer l'esthétique.

Félicitations aux bénévoles, à leur encadrant Frédéric Piron, et aux agents communaux.

Le chantier se prolongera pendant les vacances de Noël avec l'aide du club de Rugby.



VOUS AVEZ DIT ATTRACTIVITÉ ?

Certains grincheux ne cessent de se plaindre d'un supposé manque d'attractivité de notre ville. Ce sont ceux qui dans le passé n'ont rien fait, pour rendre Bellac, attractif.

Nous ne sommes pas des fanatiques de la grande distribution mais lorsque **Marie Blachère, Mangeons Frais, Kryss, Hermès, La Halle, Gedimat et bientôt McDonald's s'installent à Bellac**, c'est après avoir réalisé une étude de marché qui s'appuie précisément sur l'attractivité de notre commune.

C'est aussi grâce à cette bonne image **que nous avons réussi à obtenir le scanner, à installer un kinésithérapeute, un médecin, deux nouvelles infirmières...** Et bientôt, si tout se passe bien, **un dentiste et une autre kinésithérapeute...**

CEINTURE VERTE, LES TRAVAUX AVANCENT

Nous avons cédé à Ceinture Verte les terrains de la Borderie devenus inconstructibles avec le PLU intercommunal.



L'objectif est d'installer deux maraîchers.

Les travaux avancent à grands pas.

Le mot de la majorité

A propos de La Halle Marchande

-> précisons d'abord que **l'opposition était absente** lors de la réunion de la commission d'appel d'offres (où elle dispose d'un siège) qui a étudié les différentes propositions des architectes et décidé du choix.

-> précisons encore que, lors de la présentation du projet au Conseil municipal par l'architecte, l'opposition n'a posé aucune question !

DONC dire que la halle marchande sera couverte de plastique (alors qu'il s'agit d'un matériau noble, le verre coloré) relève de l'imposture.

Quel manque de sérieux !

La piste cyclable des Rochettes

Chacun a compris, sauf l'opposition, qu'il s'agissait d'un début.

Demandez-leur ce qu'ils ont fait sous la mandature précédente, pas la moindre amorce d'une piste cyclable !

Quant à la Maison de Santé Pluridisciplinaire

L'opposition se souvient-elle qu'elle a légué une maison de santé croupion (et non terminée) amputée de 240 m² ?

Les subventions de l'ARS espérées, ajoutées aux économies que nous avons réalisées depuis 4 ans (environ 100 000 €), devraient nous permettre d'assurer l'agrandissement de la MSP dans de bonnes conditions.

Le mot de l'opposition

Bientôt 2025

Malgré un contexte international et national inquiétant, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

L'avenir de Bellac nous semble aussi de plus en plus incertain ; la majorité a-t-elle de vrais projets structurants ? Il aura fallu quatre longues années pour voir émerger la halle couverte et le champ de foire. Tout le reste n'est que communication ou mesurées comme les pistes cyclables.

Bellac a bien changé : fermetures de deux écoles, de magasins, abandon de la piscine, ... De plus, transferts de services et valse des effectifs ont de fâcheuses conséquences sur le fonctionnement de la commune. A cela s'ajoute le retard de réaction face aux nombreuses incivilités et au sentiment d'insécurité grandissant dans un contexte local qui colle aux problématiques nationales (stupéfiants, agressions...) et face aux soucis environnementaux (Alvéol...).

Encore deux années à démocratie municipale ressemblant à un 49.3 permanent ! Restons optimistes et engagés avec les forces qui font malgré tout vivre notre cité.

Cette période est propice aux vœux de toutes sortes et aux bonnes résolutions. Alors bonnes fêtes de fin d'année à vous, vos familles et vos proches.

DERNIÈRE MINUTE

Dimanche 1^{er} décembre, Viviane Lavergne et Valérie Dioton avaient accroché sur les sapins mis en place par la mairie rue du Coq, de magnifiques décorations de Noël.

Samedi matin, il n'en restait presque rien.

Le maire-adjoint de permanence a porté plainte à la gendarmerie.

QUELQUES MANIFESTATIONS DE DÉCEMBRE

Samedi 7 : CCM - de 10h à 17h - **Marché aux livres et aux jouets**
(CCAS, Croix- Rouge, Restos du Cœur, Secours Catholique, Secours Populaire)

Dimanche 8 : CCM - à partir de 13h30 - **Trios de Trompettes**

Samedi 14 : Centre ville - à partir de 14h - **Marché de Noël**
Théâtre du Cloître - 18h - **Concert de l'Harmonie**

Mardi 17 : Salle Gartempe - 14h - **Noël du Secours Populaire**

Samedi 21 : Médiathèque - 14h - **Audition Ecole de musique**
Eglise - 20h30 - **Concert de Diapason**

Nota : marché au champ de foire : **samedi 21, mardi 24, samedi 28, mardi 31.**

PHARMACIES

BELLAC	CHEVALIER	54 rue Pierre-Merlin	05 55 68 75 87
	PAILLER	8 place du Palais	05 55 68 15 86
	PAYS BELLACOIS	28 rue du Coq	05 55 68 10 52
BUSSIÈRE-POITEVINE	MONTBRON	11 place Girette	05 55 68 41 79
CIEUX	MAILLET	2 rue du 7 août 1944	05 55 03 30 33
LE DORAT	N'GUYEN	31 place Charles de Gaulle	05 55 60 61 32
MAGNAC-LAVAL	HAZARD	12 rue Fénelon	05 55 68 52 32
	MAUVY	3 avenue le Transloy	05 55 68 51 12
MEZIERES-SUR-ISSOIRE	CANELLAS	2 rue du Marché Ovin	05 55 68 32 50
NANTIAT	DESIGNES	20 av de l'Hôtel de Ville	05 55 53 42 16
NOUIC	NOUGIER	5 place du Docteur Labuze	05 55 68 33 00

Accueil – État-Civil

L'accueil de la mairie est ouvert :

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
05 55 68 10 61

accueil@mairie-bellac.fr

Maison France Services

1 rue Thiers : **du lundi au jeudi**

De 9h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi et samedi de 9h à 12h

05 18 04 00 30

bellac@france-services.gouv.fr

Don du sang

CCM rue des Rochettes

Mercredi 18 décembre 2024 de 15h à 19h

Mercredi 26 février 2025 de 15h à 19h

Mardi 29 avril 2025 de 15h à 19h

05 55 33 09 04

www.dondesang.efs.sante.fr

Plan grand froid (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale et les associations caritatives organisent pendant l'hiver des visites de personnes isolées. Si vous êtes ou si vous connaissez une personne isolée, vous pouvez contacter le CCAS (05 55 68 12 57) ou l'accueil de la mairie (05 55 68 10 61 – touche 1).

Nouveau commerçant

L'Atelier de la Roseraie

12, rue du Coq – **06 11 91 28 58**

Personnalisation de textile et d'objets, sérigraphie DTF, broderie, flocage, sublimation, goodies (mug, porte-clés...).

Pass sénior

Le Pass sénior 2024/2025 est disponible. Il vous donne droit à des réductions chez les commerçants partenaires.

Si vous avez 65 ans et plus, venez récupérer votre bulletin d'inscription au secrétariat de la mairie.

Et c'est gratuit !

Permanence médicale

La nuit de 20h à 8h. Le week-end à partir du samedi midi jusqu'au lundi 8h et les jours fériés : composez le 15



VOTRE PHARMACIE

- Le moyen le plus simple pour savoir quelle est la pharmacie de garde :

Tél : 3237

(0.35 € TTC la minute, numéro non surtaxé)

Numéro audio et accessible 24/24.

Autres moyens :

- Internet : 3237.fr

- Pharmacies

- Le Populaire du Centre

- R.M.J (90.1 FM)

(Radio des Meilleurs Jours)



Tri sélectif

La communauté de communes ne ramasse que ce qui est à l'intérieur des conteneurs.

Si celui-ci est plein, ne posez pas vos sacs à côté, ils ne seront pas ramassés.

Adressez-vous alors à la CdC, service ordures ménagères.

Encombrants Bellac

Bellac nord : 10 février / 22 avril / 10 juin

Bellac sud : 17 février / 28 avril / 16 juin

Attention : les pots de fleurs ne vont pas aux encombrants.

- **MAXIMUM** : 05 55 76 22 78 / maximum87@orange.fr

- **CCHLEM** : 05 55 60 09 99 / serviceom@cchlem.fr

Déchèteries du SYDED les plus proches

- **St Bonnet de Bellac**

Lundi, vendredi et samedi : 9h-11h45 – 14h-17h15

Mercredi : 14h-17h15

- **Nouic**

Mardi, vendredi et samedi : 9h-11h45 – 14h-17h15

Jeudi : 14h-17h15

Les déchèteries seront fermées mercredi 25 décembre 2024 et mercredi 1^{er} janvier 2025.

www.syded87.org



NUMÉROS D'URGENCE

15 Urgences Médicales

17 Police Secours

18 Pompiers